

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 JUILLET 2013

Etaient présents sous la présidence d'Alain Kanarosky :

Raynald Royère, Arnaud Silvestre, Francis Charvot, Hubert Courteaux, Denis Philippe, Anne-Marie Frère

Absents excusés :

Jean-Pierre Brunet donne pouvoir à Hubert Courteaux
Jean-Michel Berthelot donne pouvoir à Francis Charvot
Dominique Picart
Françoise Nida

Absente non excusée :

Christelle Chantier
Odile Le Faou

Assistaient également à la réunion : Marcel Spilmann, François Noblot, Jean-Paul Fauconnet

1/ approbation du compte rendu

Le comité syndical approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 4 avril 2013.

2/ budget 2013

Le président donne connaissance du budget arrêté par le Préfet sur avis de la chambre régionale des comptes. Celui-ci reprend la proposition mise au vote lors de la réunion du 4 avril et qui prévoyait la reprise d'une somme de 8 694 € sur l'excédent d'investissement pour prendre en charge le remboursement du capital des emprunts. L'excédent de fonctionnement reste quant à lui non utilisé.

Compte tenu de tous ces éléments, et en application des statuts du syndicat, la participation des communes au titre de 2013 est donc arrêtée à :

- commune de Macey : 41 373 €
- commune de Saint Lyé : 52 597 €

Au sujet de l'exécution du budget à la moitié de l'année, le Président fait remarquer une augmentation du poste « électricité à la salle des fêtes ». Il constate qu'elle est louée plus souvent. Il propose au comité syndical de faire le point en fin d'année et envisager le cas échéant une augmentation des tarifs de location.

3/ devis de réparation du matériel

Sur proposition du président, le comité syndical accepte les devis suivants :

- réparation de la motofaucheuse : devis des Ets Abel pour 975.27 € ttc
- réparation d'une borne incendie : devis du SDDEA pour 1294.07 € ttc – Mr Courteaux suggère de numérotter les bornes. Il lui est répondu qu'à ce jour elles sont toutes répertoriées sous un numéro d'identification
- réparation du compresseur : 70 €

La somme inscrite au chapitre « charges de fonctionnement général » du BP 2013 permet de prendre en charge de prendre cette dépense imprévue. Le président suggère au comité, ce qu'il accepte de refaire le point à l'automne des crédits consommés et d'envisager si besoin, le vote d'une décision modificative.

Le président informe également le comité de la nécessité d'acquérir une combinaison anti guêpes(400 €)pour les pompiers,

4/ festivités du 14 juillet

Le président rappelle le programme des festivités, à savoir une retraite aux flambeaux suivie d'un feu d'artifice tiré par une personne extérieure au hameau, et dont le coût est identique à 2012.

Les tarifs à appliquer sont les suivants :

- Evêchat : 2 €
- Extérieur : 8 €
- Gratuit pour les moins de 12 ans

Le plateau repas est facturé par le Pilaout à 4 € pour les enfants, et 6.70 € pour les adultes. L'apéritif est à la charge du syndicat.

7/ informations diverses

- suite à un nouvel incendie sur le terrain occupé par les gens du voyage, les pompiers qui se lassent de se déranger, demandent qu'un fossé soit creusé autour du terrain. Cette demande ne peut pas être suivie d'effet, dans la mesure où le terrain est privé
- il fait part que dans le cadre du plan de formation mis en place par le CNFPT en faveur des petites communes, les agents du syndicat ont demandé un stage « fleurissement » et un stage « petits travaux d'entretien dans les bâtiments » – attendre la programmation 2014 pour les inscrire en fonction des dates proposées.
- il informe le comité que plusieurs vols ont été commis dans le lotissement situé rue Georges Brassens. Il a demandé à la gendarmerie d'effectuer des rondes nocturnes dans le secteur

8/ questions diverses

- Mr Royère a relevé dans le compte-rendu de la dernière du SIRP une demande de travaux de peintures à l'école maternelle de Grange l'Evêque ainsi que le remplacement des fenêtres. Pour les premiers, ils seront assurés par le service technique pendant les vacances. Pour la seconde demande, elle relève de l'investissement et il conviendra de l'examiner dans le cadre d'une décision budgétaire. Mr Kanarosky tient à faire remarquer qu'il s'était excusé de ne pas pouvoir se rendre à cette réunion, ce qui n'a pas été mentionné. Il tient par ailleurs à rectifier les propos tenus sur le photocopieur, à savoir, qu'il n'a jamais demandé qu'il soit en libre service. Il va s'en expliquer directement avec l'instituteur, Mr Bergantz.
- Mr Fauconnet déplore d'être obligé d'aller plusieurs fois éteindre la lumière à la maternelle, qui reste soit en fonction dans les toilettes ou après la réunion du RPI. Il ajoute qu'au-delà de mars 2014, il ne sera plus « légitimé » à le faire.
- Mr Silvestre, face à certaines réactions d'évêchats lors du championnat de France de cyclisme qui est passé par Grange l'Evêque, tient à préciser que le conseil général a pris tous les arrêtés nécessaires pour assurer la circulation des coureurs, et faciliter le passage des riverains. Il suggère pour les fois prochaines de diffuser une information dans les boîtes aux lettres pour préciser les règles de circulation le jour de la course, ce que le Président s'engage à faire le moment venu.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h45.

Le Président,

Alain KANAROSKY